



Le comité des usagers
présente

MES DROITS ET MES LIBERTÉS

en curatelle et en tutelle





QUI SOMMES-NOUS ?

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1966, l'Udaf de l'Essonne (Union départementale des associations familiales) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique.

Experte des réalités de vie des familles, elle est le **porte-parole officiel des 508 206 ménages du département** auprès des pouvoirs publics locaux.

L'Udaf fédère un **réseau d'associations familiales**, qu'elle accompagne et soutient pour développer différentes actions en direction des familles de l'Essonne.

Elle a également pour mission de **gérer tout service d'intérêt familial** et de **donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial**.

Près de **60 associations** et plus de **130 salariés** travaillent conjointement à la mise en œuvre de l'ensemble de ces missions, au service des familles et des personnes vulnérables du département.



SOMMAIRE

1. La genèse du projet
2. Mes droits et mes libertés
3. Action !
4. Les acteurs du projet
5. La collection de capsules vidéos

1. LA GENÈSE DU PROJET

Le comité des usagers

Depuis 2014, l'Udaf de l'Essonne met en place un comité des usagers pour les personnes qu'elle accompagne en tutelle et en curatelle.

Le comité se réunit trois fois par an. C'est un espace de socialisation, de connaissance mutuelle, de dialogue entre les personnes accompagnées et le service de protection juridique des majeurs (PJM). C'est aussi un laboratoire d'idées et de propositions d'améliorations.

Les participants sont les porte-paroles de l'ensemble du public pris en charge dans le cadre des mesures PJM. Ils contribuent à faire évoluer les pratiques et les outils d'information de l'Udaf destinés aux personnes protégées.

Ils participent également deux fois par an aux réunions du Bureau de l'association, pour échanger avec les administrateurs.

Le comité mobilise une trentaine de personnes protégées et de partenaires.

Il partage ses travaux à tous les bénéficiaires du service PJM au travers d'une lettre d'information trimestrielle : *La Gazette du comité*.

Les participants vivent aussi des moments de convivialité, en réalisant chaque année une sortie culturelle ou de loisirs. Enfin, ils se mobilisent pour des actions de solidarité telles que l'opération "boîtes de Noël" ou la course contre le cancer "la Sénartaise".

C'est au sein de ce groupe qu'est née l'idée de créer un outil pour plus d'autonomie des personnes protégées.



C'EST UNE UNION DANS L'UNION. JE VEUX QUE CELA RESTE COMME ÇA, ON A TOUS DES PROBLÈMES DIFFÉRENTS ET AU SEIN DU COMITÉ ON N'EST PAS JUGÉ. S'IL Y AVAIT PLUS DE PERSONNES, CE SERAIT ENCORE PLUS D'IDÉES PARTAGÉES »

FRANCK



2. MES DROITS ET MES LIBERTÉS

Un dépliant remis à chaque nouvelle personnes accompagnée

Le comité des usagers a souhaité créer un document simple permettant à chaque personne protégée de connaître et faire valoir ses droits et libertés.

Ses membres ont donc créé un dépliant, au format portefeuille, remis à chaque personne arrivant à l'Udaf dans le cadre d'une mesure de protection.

Santé, justice, budget, ... chaque domaine de la vie quotidienne est abordé. Le dépliant indique ce que la personne peut faire seule, les démarches nécessitant l'intervention du mandataire et celles nécessitant l'accord du juge.

Cet outil est déployé depuis juin 2020.

Une série de 11 capsules vidéos

Pour développer encore l'information des personnes protégées, les membres du comité ont souhaité décliner la plaquette "Mes droits et mes libertés" au format vidéo.

Leur idée était de **permettre un accès facilité à l'information, tant pour les personnes en curatelle et en tutelle elles-mêmes que pour les professionnels, les bénévoles ou les organismes avec lesquels elles interagissent.**

C'est ainsi qu'est né le projet d'une série de capsules filmées, accessibles au plus grand nombre.

La rencontre entre l'association BaKa et l'équipe de l'Udaf a permis de donner vie à ce projet.



LE COMITÉ A ÉNORMÉMENT ÉVOLUÉ, ON A AFFINÉ LES CONNAISSANCES DES MESURES ET DU FONCTIONNEMENT DE L'UDAF. ON EST PLUS À L'AISE DANS NOS VIES, CELA A DÉVELOPPÉ UNE BELLE SOLIDARITÉ ENTRE LES USAGERS.

VÉRONIQUE



3. ACTION !

Faire équipe pour donner vie au projet

L'Udaf et l'association BaKa ont pris contact en juillet 2022. À l'automne, l'équipe de BaKa est venue rencontrer tous les membres du comité des usagers pour leur présenter le projet.

Un groupe de volontaires s'est ensuite constitué.

Pendant six mois, d'octobre 2022 à avril 2023, les onze participants ont travaillé pour concrétiser cette idée.

Mariage, dépôt de plainte, permis de conduire, recherche d'un logement, ... ils ont identifié onze situations du quotidien et imaginé le scénario de chaque capsule vidéo.

Pleinement acteurs et réalisateurs

20 ateliers collectifs ont permis de donner vie à ce projet.

Avec l'association BaKa, les participants ont mis en place les décors, imaginé la mise en scène, interprété chaque scénario.

Ils ont également découvert et assuré le travail technique derrière la caméra, pour l'éclairage, le cadrage ou encore la prise de son.



TOUTE RESSEMBLANCE AVEC DES SITUATIONS RÉELLES OU VÉCUES EST PUREMENT INTENTIONNELLE.



4. LES ACTEURS DU PROJET

Les membres du comité des usagers

L'équipe du comité est constituée de 11 personnes accompagnées et 5 salariées :

- Sandrine
- Romain
- Séverine
- Patricia
- Nathalie
- Laurence
- Frédéric
- Marcel
- Denis
- Stéphane
- Ludovic
- Laure
- Laura
- Johanna
- Mélanie
- Clotilde

Le comité remercie chaleureusement les salariés et stagiaires de l'Udaf qui sont intervenus ponctuellement pour le bon déroulement du projet.

L'association BaKa

En 2020, deux frères, Arsène et Jason, créent l'association BaKa.

Leur ambition : accompagner les personnes vulnérables afin de renforcer leur estime de soi de façon ludique.

Comment ?

En leur permettant de réaliser de A à Z des courts métrages de qualité.

Contacter BaKa :



contact@ba-ka.fr



06 15 10 84 63

BaKa



5. LA COLLECTION DE CAPSULES VIDÉOS

11 situations du quotidien pour faire valoir ses droits

- Libre de voyager
- Libre de passer le permis de conduire
- Libre de choisir son logement
- Libre de contacter sa banque
- Libre de voter
- Libre de porter plainte
- Libre de choisir sa vue
- Libre de faire sa carte d'identité
- Libre d'adopter un animal
- Libre de se faire soigner
- Libre de se marier

La totalité de la collection de vidéos est accessible à tous sur la chaîne YouTube de l'Udaf de l'Essonne :



Découvrez également les coulisses de ces créations dans nos deux épisodes making-of.



315, square des Champs-Élysées
91 080 Évry-Courcouronnes



www.udaf91.fr



01 60 91 30 30



[Udaf91](https://www.facebook.com/Udaf91)



[YouTube](https://www.youtube.com/channel/UC...)